



## PUBLIC NOTICE

## AVIS PUBLIC

The Commission wish to inform all Financial Dealers' Agents that *all provisional licences* will expire on the 28<sup>th</sup> of February 2023. The Commission will not extend the provisional licence unless it is satisfied on a case bases that the licensee has a valid grounds.

La Commission souhaite informer tous les agents représentant les titulaire de l'octroi de licence à des négociants de titres que les *licences provisoires* expireront le 28 février 2023. La Commission ne prolongera pas la licence provisoire à moins qu'elle ne soit convaincue, au cas par cas, que le titulaire de la licence a des raisons valables.

22 February 2023

Branan Karae  
Commissioner | Directeur Général

